



DOSSIER DE PRESSE

OPÉRATION NATIONALE « REVITALISATION ET ANIMATION DES COMMERCES »

CONFÉRENCE DE PRESSE

MARDI 27 AOÛT 2019

HÔTEL DE VILLE - CHAUMONT



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF	3
2. APPEL À CANDIDATURE.....	5
3. ACTIONS CIBLÉES PAR L'AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT	7
4. SIGNATURE DE LA CONVENTION	10
5. CONTACTS.....	11

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

CONTEXTE

Depuis le 17 novembre 2018 et à échéances régulières depuis, le mouvement des « gilets jaunes » s'est concrétisé notamment par des manifestations périodiques dans les agglomérations du territoire national, dont certaines se sont accompagnées de violences et de dégradations matérielles répétées. Dans certaines de ces agglomérations, ces manifestations ont eu pour effet de détourner, parfois durablement, les flux de population et de consommateurs des zones commerciales de centre-ville, impactant négativement la santé économique des nombreux commerces qui la constituent.

Afin de venir en aide à ces commerçants et artisans, l'opération nationale de « revitalisation et d'animation commerciales » propose un cofinancement par l'Etat, avec le soutien des collectivités territoriales (communes et/ou EPCI, et/ou régions), des actions d'animation, d'attractivité et de communication commerciales qui seront menées par les acteurs économiques locaux (unions locales de commerçants, chambres consulaires, etc.), et qui auront pour objectif de compenser les pertes subies, en incitant et en facilitant le retour de la clientèle dans les zones commerciales des centres villes les plus impactées.

Dans ce contexte, l'Agglomération de Chaumont a déposé un dossier de candidature afin de pouvoir bénéficier de ce subventionnement. Celle-ci a été retenue et compte ainsi parmi les 34 villes de France à bénéficier de cette aide exceptionnelle.

ENJEUX ET DÉMARCHES PARTENARIAUX

Les acteurs locaux ont, depuis plusieurs années, créé des habitudes de travail en mode partenarial et contractuel en matière de commerce et d'artisanat à la fois pour définir des actions collectives et les modalités de participation à celles-ci. Ces acteurs sont mobilisés dans les différents dispositifs visant à revitaliser le centre-ville de Chaumont.



Elle porte les actions collectives en matière de commerce et d'artisanat (FISAC, JNCP, Mon Centre-Ville A Un Incroyable Commerce...) en lien avec ses communes membres et ses partenaires institutionnels. L'Agglomération finance à 50 % un poste mutualisé avec la CCI sur le management du commerce. L'Agglomération est également impliquée dans les dispositifs nationaux (Action Coeur de Ville).



La Ville de Chaumont est directement concernée par les politiques nationales en matière de commerce et d'artisanat. Elle est le premier partenaire de son association de commerçants (appui financier et logistique). Elle propose également de recentrer ses animations sur le centre-ville en lien avec l'association.



La CCI est un partenaire privilégié de la Ville et de l'Agglomération sur leurs problématiques commerciales et les politiques nationales. La CCI et l'Agglomération ont décidé en 2017 de mettre en commun une ressource humaine sur le management du commerce.



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est un partenaire incontournable dans la stratégie de revitalisation du centre-ville et dans les dispositifs mis en place. Elle est également porteuse d'actions en centre-ville visant à promouvoir l'artisanat (ex. boutique éphémère d'artisans).



L'association des commerçants et artisans de Chaumont concourt à l'animation et l'attractivité du centre-ville par l'organisation de manifestations et d'actions visant à générer du flux et fidéliser la clientèle. Elle travaille en étroite collaboration avec les services municipaux et de l'Agglomération.

2. APPEL À CANDIDATURE

Le 12 mars dernier, l'Agglomération de Chaumont a réceptionné un appel à projet concernant l'attribution d'une aide destinée à la redynamisation des Centre-ville.

Le dossier de candidature de la Communauté d'Agglomération de Chaumont (45 938 habitants) à l'opération nationale "revitalisation et animation des commerces" porte sur le centre-ville de Chaumont.

La commune de Chaumont (22 367 habitants) est le pôle commercial structurant du territoire de cette agglomération ; elle est une des 222 villes moyennes bénéficiaires du plan national "Action Coeur de Ville" mis en place en 2018. Son centre-ville regroupe 313 commerces et connaît un taux élevé de vacance commerciale (18,8% en 2017).

Chaumont, est la ville préfecture, située au centre du département de la Haute-Marne. Le département très rural est principalement tourné vers l'industrie, en particulier la métallurgie et la transformation des métaux. Le territoire de l'Agglomération de Chaumont se distingue grâce à ses spécificités dans le domaine des dispositifs médicaux (fabrication d'instruments de chirurgie et de prothèses), des forges (médical, aéronautique, automobile) et du Design Graphique.

Chaumont, ville centre, constitue, le pôle commercial structurant du territoire de l'Agglomération. Avec 572 commerces recensés en 2018, il représente 75 % de l'offre commerciale du Pays de Chaumont dont 42 % de l'offre concentrée sur le centre-ville.

Il existe 3 pôles commerciaux majeurs sur la ville de Chaumont :

- la zone commerciale du Moulin Neuf (au nord)
- le centre-ville
- l'axe République-Général Leclerc regroupant plusieurs enseignes et reliant le centre au sud de la ville.

À l'instar d'un certain nombre de centre-ville en France, et malgré une offre diversifiée et une tendance baissière de la vacance commerciale, il a été constaté une baisse régulière des flux de personnes fréquentant le centre-ville. Ce phénomène s'est considérablement accentué depuis le début du mouvement « gilets jaunes ». Au-delà de la fréquentation, les commerçants et artisans sont presque tous unanimes sur la morosité ambiante des clients, changeant par ailleurs, leurs modes de consommation.

Afin de contrer cette morosité et de lutter contre les a priori des personnes à l'égard de ses activités de centre-ville, les partenaires, par ailleurs mobilisés dans le cadre du dispositif « Action Coeur de Ville » ont décidé d'agir

fortement pour communiquer davantage et mieux sur les actions et l'activité commerciale de centre-ville, pour proposer un programme plus ambitieux d'animations en ciblant un public le plus large possible, notamment les familles.

3. ACTIONS CIBLÉES PAR L'AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Un budget prévisionnel global de 393 256,00 € HT sera consacré en 2019 par les différents partenaires de l'appel à candidatures auxquels s'ajoutent les moyens déployés par les chambres consulaires pour renforcer la dynamique partenariales (exemple de boutiques tests ou boutiques éphémères pendant la période Noël mettant en avant les producteurs ou artisans locaux, des actions d'animations aux halles comme Repar'Acteurs...) ainsi que les autres actions prévues par l'association des commerçants.

Ces actions sont déclinées en plusieurs axes :

- L'animation/l'évènementiel en centre-ville en intégrant des activités culturelles, associatives et sportives ;
- Des jeux faisant participer la population ;
- Un concours de création de commerces faisant participer la population et la clientèle ;
- Des outils de communication comme les sacs shopping, le journal dédié au commerce ;
- Le renforcement de cette communication sur l'intégralité des actions : médias, réseaux sociaux ; la communication du concours Mon Centre-Ville A Un Incroyable Commerce aura même une dimension nationale avec une couverture média élargie.

Il est à préciser que la Ville de Chaumont a engagé, dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », deux études destinées à contribuer à la dynamique de revitalisation du centre-ville :

- une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la redynamisation du marché et l'optimisation des halles ;
- une enquête de flux et consommateurs dédiée au centre-ville de Chaumont.

Ces études ont pour objectif de proposer une stratégie et un plan d'actions en adéquation avec les attentes des consommateurs et les évolutions des modes de consommation.

Les actions ont été créées en 14 jours car l'appel à projet était à rendre pour le 31 mars 2019. Sans réactivité et disponibilité des services le dossier n'aurait pas pu aboutir.

Au final, 34 villes ont été retenues (toutes celles qui ont candidatés) au dispositif.

3. ACTIONS CIBLÉES PAR L'AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Désignation de l'action	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération HT
Journal « Chaumont à cœur ouvert »	Agglomération de Chaumont	5 500,00 €
JNCP	Agglomération de Chaumont	12 000,00 €
Sacs shoppings	Ville de Chaumont	12 100,00 €
Ticket Gagnant	UCIA	12 000,00 €
Grande Braderie	UCIA	6 000,00 €
Concert d'été	UCIA	3 000,00€
La Corrida	UCIA	3 000,00€
Automnales	UCIA	78 000,00 €
Noel	UCIA	6 500,00 €
Animations Culturelles de CV	Ville de Chaumont	185 471,00 €
Grand Jeu	UCIA	34 185,00 €
Mon Centre Ville a Un Incroyable commerce	Agglomération de Chaumont	35 500,00 €
TOTAL HT		393 256,00 €

3. ACTIONS CIBLÉES PAR L'AGGLOMÉRATION DE CHAUMONT

Désignation de l'action	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération HT	Base éligible	Agglomération de Chaumont	Ville de Chaumont	UCIA Chaumont	Etat (opération nationale) demande initiale	Etat (opération nationale) Somme allouée après décision	CCI Meuse Haute-Marne	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Autres financeurs privés et publics
Mise en place d'un Journal dédié au commerce et à l'artisanat « Chaumont à cœur ouvert »	Agglomération de Chaumont	5 500,00 €	5 500,00 €	1 000 €	500 €		3 500 €	3 500,00 €			500 €
Journée Nationale du Commerce de Proximité	Agglomération de Chaumont	12 000,00 €	12 000,00 €	1 200 €	600 €		9 600 €	9 600,00 €	600 €		
Sacs shoppings	Ville de Chaumont	12 100,00 €	12 100,00 €		1 620 €		9 680 €	9 680,00 €			800 €
Ticket Gagnant	UCIA	12 000,00 €	12 000,00 €		7 200 €	1 200 €	3 600 €	3 600,00 €			
Grande Broderie	UCIA	6 000,00 €	6 000,00 €		3 600 €	600 €	1 800 €	1 800,00 €			
Concert d'été	UCIA	3 000,00 €	3 000,00 €		1 800 €	300 €	900 €	900,00 €			
La Comida Pédestre	UCIA	3 000,00 €	3 000,00 €		1 800 €	300 €	900 €	900,00 €			
Les Automnales	UCIA	78 000,00 €	78 000,00 €		32 000 €	7 800 €	38 200 €	38 200,00 €			
Noël	UCIA	6 500,00 €	6 500,00 €		3 900 €	650 €	1 950 €	1 950,00 €			
Animations Culturelles de centre-ville	Ville de Chaumont	185 471,00 €	67 883,00 €		37 083 €		148 388 €	25 605,00 €			
Grand Jeu	UCIA	34 185,00 €	34 185,00 €		3 418 €	3 418 €	24 349 €	24 349,00 €	3 000 €		
Mon Centre Ville a Un Incroyable Commerce	Agglomération de Chaumont	35 500,00 €	19 000,00 €	7 100 €	3 200 €		18 700 €	9 500,00 €	1 000 €	500 €	5 000 €
TOTAL HT		393 256,00 €	259 168,00 €	9 300 €	96 721 €	14 268 €	261 567 €	129 584,00 €	4 600 €	500 €	6 300 €
TAUX		100 %		2,36 %	24,60 %	3,63 %	66,51 %		1,17 %	0,13 %	1,60 %

4. SIGNATURE DE LA CONVENTION

PARTENARIAT

Cette démarche collective réunit les partenaires suivants :

- la Communauté d'Agglomération de Chaumont,
- l'UCIA de l'Agglomération de Chaumont,
- la Ville de Chaumont,

Les actions seront menées dans le périmètre du centre-ville de la commune de Chaumont, notamment les parcours marchands du périmètre de l'Opération Nationale de Revitalisation et Animation des Commerces : rue Victoire de la Marne, rue Georges Clémenceau, rue de Verdun, rue Jules Tréfousse, rue Laloy, rue Toupot de Béveaux, rue Pasteur, rue Victor Mariotte, place des halles, rue des halles, rue du docteur michel. Cela représente 288 cellules (locaux vacants inclus).

Les places, lieux et squares seront des lieux d'animation comme la place des arts, place de l'hôtel de ville, le marché couvert, le Signe, square du Boulingrin, square Philippe Lebon.

La répartition de la subvention entre les différents maîtres d'ouvrages des actions a été approuvée par le comité de pilotage, mis en place dans le cadre de l'opération ; elle tient compte de l'éligibilité des actions et se décompose comme suit :

Projet de répartition de l'aide (129 584 €)

UCIA	VILLE DE CHAUMONT	AGGLOMERATION DE CHAUMONT
• 71 699 €	• 35 285 €	• 22 600 €

CONTACTS

Stéphane MINON

Directeur du Développement Economique & de l'Enseignement
Supérieur

sminon@agglo-chaumont.fr

03 25 30 39 23 – 06 79 01 64 00

Guillaume MINEL

Directeur de la communication

gminel@ville-chaumont.fr

03 25 30 59 35 – 06 20 29 06 29